

VD - FR - JU / Programmes cantonaux de prévention du tabagisme 2014-2017

JURA

La **Fondation O2** a été mandatée par le Service de la santé publique pour mettre en œuvre le Programme cantonal de prévention du tabagisme cofinancé par le Fonds de prévention du tabagisme. Quatre axes d'intervention ont été retenus :

- Empêcher le début de la consommation, en particulier chez les jeunes
- Encourager à cesser la consommation de tabac
- Protéger contre le tabagisme passif
- Sensibiliser et informer le public

Les huit projets retenus : Sensibilisation à la fumée passive – Contrôles du bon respect de la loi sur le tabagisme passif et sur la vente de produits du tabac aux mineurs – Prévention via la santé scolaire – Quiz Tabac – Cool & Clean : la prévention dans le sport – Expérience non-fumeur – Concours Arrêter de fumer – Promotion de la Ligne Stop Tabac.

Le **Service de la santé publique** est responsable de trois projets.

- Avant projet : sensibilisation à la fumée passive
- Poursuite des contrôles du bon respect de la loi sur le tabagisme passif et sur la vente de produits du tabac aux mineurs
- Prévention via la santé scolaire

Le **coût** : 803'000 francs sur quatre ans, dont 48.87% à la charge du Fond national de prévention du tabagisme.

FRIBOURG

Dix-sept projets sont déployés pour empêcher le début de consommation de tabac chez les jeunes Fribourgeois-e-s, encourager les fumeurs/euses à arrêter de fumer, protéger contre la fumée passive et informer/sensibiliser la population sur le tabac et les risques liés à sa consommation. Une partie, soit 11 projets, ont été initiés lors du précédent programme et seront poursuivis moyennant quelques adaptations.

Les jeunes constituent un public-cible privilégié du programme avec plusieurs projets qui leur sont dédiés. Par exemple :

- Apprentissage sans tabac, un concours national qui encourage les apprenti-e-s fribourgeois-e-s à choisir une vie sans tabac. En 2013, 737 apprenti-e-s, 93 entreprises formatrices et 6 écoles professionnelles ont participé à cette action.
- Accompagnement de l'application de la loi interdisant la vente de tabac aux jeunes de moins de 16 ans avec des achats-test tabac.
- Ateliers de sensibilisation sur mesure, réalisés dans les écoles, les entreprises formatrices, les institutions pour jeunes en difficultés. En 2013, 568 jeunes ont fréquenté ces ateliers et 2'816 ont participé à une action de sensibilisation sous forme de concours.

Le **coût**. Le coût du programme de prévention est chiffré à 1'780'650 francs sur 4 ans et assuré par le Fonds de prévention du tabagisme (50%, soit CHF 860'650), la Loterie Romande (CHF 440'000), l'Etat de Fribourg (CHF 440'000) et la Ligue pulmonaire fribourgeoise (CHF 40'000). Le tabagisme, avec un coût social de 353 millions par année pour le canton de Fribourg, est la cause de maladies et de décès la plus facilement évitable.

[Résumé en format pdf](#)

VAUD

Les statistiques. Depuis la création du Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET-Vaud) en 1998, les questions liées à la consommation de tabac n'ont cessé de prendre de l'importance. Bien que la proportion de fumeurs ait globalement baissé cette dernière décennie en Suisse, passant de 31% en 2002 à 28% en 2012, les jeunes Suisses de 15 à 34 ans sont encore plus de 35% à fumer en 2012 et ce thème reste une préoccupation de santé publique essentielle.

Les nouveautés. De nouvelles questions comme celle de la cigarette électronique viennent régulièrement modifier les enjeux. C'est dans ce contexte que le Département de la santé et des affaires sociales a décidé de confirmer son engagement dans les nombreux projets de prévention qui se déploient sur le terrain et de renforcer la coordination de l'ensemble des acteurs via le Programme cantonal.

Le coût. Présenté dans une brochure, ce dernier sera mis en œuvre par le CIPRET-Vaud, en collaboration avec les principaux partenaires vaudois de la prévention du tabagisme que sont la Policlinique médicale universitaire et la Ligue pulmonaire vaudoise. A noter que son coût total de 3'890'000 millions de francs pour 4 ans est assuré paritairement par le Fonds de prévention du tabagisme et le Service de la santé publique. Dans le cadre de ce cofinancement, des échanges réguliers auront lieu avec les autres cantons déployant également un Programme cantonal de prévention du tabagisme (12 cantons en 2014, 18 à la fin 2016).

L'objectif. Les acteurs en charge de ce Programme ambitionnent de développer des projets dans une perspective globale de santé pour éviter que la question du tabagisme ne soit perçue comme frontale et moralisante. Ainsi, de nouvelles approches seront élaborées pour atteindre l'objectif principal de passer de 26% de fumeurs en 2013 à 21% d'ici 2017.

[La brochure](#) en format pdf